

Le clergé non-jureur

Brighton vit arriver des nobles mais surtout plus d'un millier de prêtres non-jureurs et de religieuses, particulièrement après le décret du 26 août 1792 qui faisait obligation à tous les prêtres insermentés de moins de 60 ans de quitter le territoire dans les 15 jours sous peine de déportation. En France, la monarchie constitutionnelle n'est plus depuis le 10 août, et le 2 septembre, commencent ce que l'on a appelé les massacres de septembre. Les prêtres réfractaires, ceux qui n'acceptent pas la Constitution civile du clergé, en sont les premières victimes : 191 religieux sont assassinés à Paris à la prison des Carmes le 2 septembre. Le clergé non-jureur comprend qu'il doit s'enfuir au plus tôt.

Le *Prince of Wales* du capitaine Samuel Burton, un notable de Brighton, est cité parmi les packets qui ont permis au clergé de quitter Dieppe, mais il est vraisemblable que toute la flotte ait été mise à contribution. Il est établi que c'est le *Prince of Wales* du capitaine Burton qui avait assuré, à la demande de Madame Fitzherbert, l'épouse catholique non-reconnue du régent, le passage en Angleterre des 43 bénédictines de Montargis le 17 octobre 1792. Et comme la tempête s'était levée au départ de Dieppe, le *Prince of Wales*, qui devait faire la traversée en 10 heures, avait mis 26 heures et avait dû accoster à Shoreham¹. Du 2 septembre au 8 décembre 1792, ce sont d'après les registres, 1746 ecclésiastiques qui se sont embarqués à Dieppe à destination de l'Angleterre². Ces exilés viennent de toute la France, mais les Normands sont majoritaires. La plupart vont débarquer à Brighton, mais il arrive aussi que le packet les conduise en d'autres points de la côte. Ainsi, Pierre-Nicolas Busnel, curé de Saint Jean de Caen, décrit dans une lettre à son ami, le curé de Quincampoix, l'embarquement de Dieppe le mardi 11 septembre sur le paquebot pour l'Angleterre, en compagnie de 70 autres ecclésiastiques, dont l'évêque d'Avranches. Il précise : « notre passage fut de 24 heures et assez agité, mais sans grand danger »³ Pour des raisons qu'il ne mentionne pas, les prêtres vont être débarqués non pas à Brighton mais à Hastings, qui est tout aussi dépourvue d'un véritable port. On lit dans le *Gentleman's Magazine* de septembre 1792 :

La semaine dernière, plus de 500 proscrits ont débarqué sur nos côtes, qui avaient dû affronter la fureur des éléments après avoir échappé à celle de leurs compatriotes. Les paquets⁴ de Brighton, lourdement chargés de leurs passagers, poussés par les vents loin à l'Est de leur route habituelle, sont arrivés non sans difficultés à Hastings, Pevensey et Eastbourne. À cette dernière destination, mercredi matin, 76 passagers, tous des prêtres, ont débarqué sur le rivage parmi lesquels l'évêque d'Avranches, le Doyen de la cathédrale de Rouen, et plusieurs autres dignitaires. L'évêque au prix de grandes difficultés, avait

1 Cité dans *The History of the Benedictines of St Mary's Priory*, Princethorpe, by Sister Frideswide Stapleton, OSB ; Samuel Walker, Hincley, 1930.

Voir aussi *Les Bénédictines de Montargis pendant la Révolution*, par M. L'Abbé Verdier In Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis, Bulletin trimestriel des travaux, n° 53, 3e série, septembre 1981.

2 *La Déportation du clergé orthodoxe pendant la Révolution* : Registres des Ecclésiastiques insermentés embarqués dans les principaux ports de France, Aout 1792 — Mars 1793, publiés et annotés par Émile Sevestre.- Paris : Edition de documents d'histoire, 1913,

3 Ibid, p. xxxi.

4 On nomme paquets ou packets les petits navires rapides chargés de transporter des voyageurs, mais surtout le courrier et les petits colis (paquets). La traduction en français de packet-boat est paquebot. À l'origine, un paquebot n'a donc rien d'un transatlantique.

réussi à s'échapper d'Avranches grâce à l'aide de l'un de ses Grand vicaires qui , accompagné de domestiques, l'avait conduit à Rouen où l'on avait pu le cacher pendant quelques jours. Comme la populace les avait découverts, ils furent obligés de se rendre à pied à Dieppe sous des déguisements, et arrivés dans la nuit, trouvèrent asile pour quelques heures dans un hôtel. À l'heure prévue pour le départ du bateau, se précipitèrent vers la mer et comme providentiellement c'était la marée haute, ils purent se mettre hors d'atteinte de la populace qui une minute plus tard, les poursuivait jusqu'au rivage ⁵.

Si les passagers français débarquent selon les caprices du vent et des courants à Brighton, Shorham, Hastings ou encore d'autres points de la côte, le départ s'effectue toujours de Dieppe, qui n'a pas de concurrence sur la côte normande et reste le port d'arrivée de tous les passagers anglais. C'est un fait que la loi va entériner quelques années plus tard. Le Directoire désigne Dieppe comme l'un des deux seuls ports autorisés pour les liaisons avec l'Angleterre. Un arrêté du 3 Frimaire an V ⁶ (n° 364) prescrit exclusivement Dieppe et Calais comme ports d'embarquement et de débarquement pour l'Angleterre :

Aucun citoyen Français ou Étranger venant d'Angleterre, à moins qu'il ne soit chargé de pouvoirs spéciaux à cet effet ne pourra débarquer qu'aux ports de Dieppe et de Calais (Art I, III) . Tous les passeports délivrés pour l'Angleterre.... fixeront Dieppe ou Calais comme port d'embarquement (Art I, VI)

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le clergé catholique français fut bien accueilli par une Angleterre plus anti-papiste que protestante. Il semble bien que la peur d'une révolution dont on voyait qu'elle s'acheminait vers un régime de terreur était encore plus forte que l'hostilité envers le catholicisme romain.

5 Gentleman's Magazine, vol. 62, part 2, issue 9, p. 820-21.

6 23 novembre 1796